



NOTE N° 2 : RÉFORME STRUCTURELLE DU BAC PRO

La CGT Éduc'action a été reçu en bilatérale par le cabinet Attal et le cabinet Grandjean le mercredi 6 décembre. Face au **front du refus intersyndical** qui s'est notamment exprimé par le départ de l'ensemble des OS à la CSL du mercredi 29 et à la **menace de la grève du 12 décembre**, le ministère a multiplié les bilatérales pour communiquer les « bouger » censés améliorer ce projet de réforme pourtant indéfendable. Ces « bouger », peuvent être considérés comme des petits reculs, qui tiennent compte des propositions de certains syndicats, mais ils sont surtout un **tripatouillage comptable** d'un volume global d'heures de cours en forte baisse. Par conséquent, la perte d'heures sur les trois années de formation, initialement **de 203 h sera en définitive de 170 h** (moins de perte en 2^{NDE} ET 1^{ÈRE} et davantage en terminale qu'initialement). Beaucoup d'incertitudes existent sur les modalités des examens et notamment des épreuves de juin (PSE et Oral de projet) qui témoignent d'une impréparation manifeste.

Le texte présenté au CSE du 14 a été envoyé aux OS. Par conséquent, on peut penser qu'il ne devrait plus y avoir de modifications.

Pour rappel : la réforme se mettra en place à la rentrée 2024 dans les trois niveaux du bac pro.

Que retenir ?

- **En seconde et première :** Généralisation de la mesure 2 de la réforme : Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux (Français et Maths) en seconde et en première Bac Pro en groupes réduits. Pour ces 2 disciplines, fin du pacte pour les effectifs réduits.

Les moyens (comment sont financés ces groupes de niveaux ?) :

En seconde : nombre d'heures hebdomadaires 29 h, soit $29 \text{ h} \times 30 = 870 \text{ h}$ (act 900 h) = **-30 h**

Diminution des heures de la co-intervention

Pour rappel (la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève) :

Actuellement : 60 h EP/30 h Français/ Maths/

Réforme Macron : 30 h EP (-30 h) /15 h Français (-15 h) /15 h Maths (- 15 h).

L'enseignement professionnel récupère 30 h et passe de 330 h à 360 h.

Le français récupère 15 h et passe de 105 h à 120 h.

Les maths récupèrent 15 h et passe de 45 h à 60 h.

Ces deux disciplines auront donc 15 h chacunes auxquelles il faudra ajouter le fléchage de 15% du volume horaire complémentaire pour mettre en place les groupes à effectifs réduits.

Suppression de 60 h d'accompagnement personnalisé

Passage de 90 h (3 h) à 30 h (1 h)

Reste 1 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

En première : nombre d'heures hebdomadaires 28,5 h, soit $28,5 \text{ h} \times 28 = 798 \text{ h}$ (act 840h) = **-42h**

Diminution des heures de la co-intervention et de chef-d'œuvre

Pour rappel (la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève) :

Actuellement : 28 h EP/28 h Français/14 h Maths/

Réforme Macron : 14 h EP (-14 h) /14 h Français (-14 h) /14 h Maths.

L'enseignement professionnel récupère 14h auxquelles s'ajoutent **14 h de projet (ex-chef-d'œuvre qui passe de 56 h à 42 h)** et passe de 266 h à 294 h (+28 h).

Le français récupère 14 h et passe de 84 h à 98 h. Les maths rien.

Il faudra ajouter le fléchage de 15% du volume complémentaire pour mettre en place les groupes à effectifs réduits.

Suppression de 56 h d'accompagnement personnalisé

Passage de 84 h (3 h) à 28 h (1 h)

Reste 1heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

- **En terminale : nombre d'heures hebdomadaires 31 h, soit 31 h x 22 = 682 (act 780 h) = -98 h**

Un calendrier démentiel maintenu (22 s de cours + 6 s PFMP + 2s examens + 6 s diversification)

Passage de « entre de 18 à 22 semaines » à « de 16 à 20 semaines » de PFMP obligatoires sur l'ensemble du parcours pour valider le diplôme.

Parcours diversifiés : Réversibles

- « Insertion dans l'emploi » : PFMP de 6 semaines (suivi sans évaluation). Gratifiées.
- « Poursuite d'études » : 6 semaines de 30 h (EG:10 h/EP:10 h/Projet:10 h dont 5 en autonomie). Autonomie des établissements pour la mise en place.

Les ORS des enseignants devraient être effectives sur toute l'année. Mais cela est renvoyé à l'écriture

Septembre/Mai (22s de cours et 6s de PFMP)	Mi-Mai (1s)	Mai/juin (6s)	Juillet
Tronc commun Passage des CCF Calendrier 6 s de PFMP (autonomie des équipes pédagogiques)	Examen Epreuves Ponctuelles...	Parcours de diversification (PFMP ou « poursuite d'études ») Goulot d'étranglement (car départ aussi des 2^{nde} et des 1^{ères}) Modification des EDT car plus de grille horaire Pendant la période de diversification : les élèves reviennent pour la PSE et « Oral de projet » (projet de l'élève)	Oral de contrôle

d'une note de service en janvier. Donc rien de certain.

Organisation horaire des 22 semaines de tronc commun :

Suppression de la co-intervention et/ ou atelier de philosophie et/ ou insertion professionnelle-poursuite d'études : EP – 26 h/Français – 13 h/Maths – 13 h

Réalisation d'un projet : Passage de 52 h à 22 h (1h/s) = - 30 h

Plus de cadre interdisciplinaire

Suppression de 58h d'accompagnement personnalisé :

Passage de 91 h (3 h) à 33 h (1,5 h)

Reste 1,5 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

L'enseignement professionnel déshabillé : Passage de 390 h à 319 h = - 71 h

- 29 h disciplinaires
- 26 h co-intervention
- 16 h chef-d'œuvre

Les autres disciplines

Prévention-santé-environnement

Passage de 26 h à 33 h (1,5 h/s) = +7 h

Économie-gestion ou économie-droit

Passage de 26 h à 33 h (1,5 h/s) = **+7 h**

Français, histoire-géographie et EMC

Passage de 78 h à 99 h (4,5 h/s) = **+ 21 h**

Mathématiques

Passage de 39 h à 55 h (2,5 h/s) = **+ 16 h**

Langue vivante A

Passage de 52 h à 55 h (2,5 h/s) = **+ 3 h**

Physique-chimie ou langue vivante B

Passage de 39 h à 33 h (1,5 h/s) = **- 6 h**

Arts appliqués et culture artistique

Passage de 26 h à 22 h (1 h/s) = **- 4 h** (**dans le projet initial les AA augmentaient de 7 h**)

Éducation physique et sportive

Passage de 65 h à 66 h (3 h/s) = **+ 1 h**

- **La grande impréparation des examens** : beaucoup d'incertitudes (les textes devraient être publiés entre janvier et mars)
 - Les élèves reviendraient de PFMP deux jours pour préparer les épreuves de fin juin
 - Oral de projet : la fin du chef-d'œuvre déboucherait sur un oral encore très mal défini
 - PSE : pas de précision. Mais par « souci d'égalité » (dixit le MEN) les élèves en « poursuite d'études » ne pourront pas avoir des cours de PSE dans le module « poursuite d'études »
 - Révision des modalités d'examen (nombre de CCF...) envisagée pour la session 2026